

9 janvier 2012

Réponse du Conseil administratif à la question écrite du 23 novembre 2011 de M^{mes} Fabienne Fischer, Julide Turgut Bandelier, Sandrine Burger, Anne Moratti, Marie-Pierre Theubet, Frédérique Perler-Isaaz, Sarah Klopmann, MM. Yves de Matteis, Julien Cart, Mathias Buschbeck et Alexandre Wisard, intitulée: «Fêtes de Genève: coûts engendrés par l'usage de vaisselle jetable aux Fêtes de Genève».

TEXTE DE LA QUESTION

Lors des Fêtes de Genève (et d'autres manifestations en ville de Genève), un volume important de déchets est généré par l'usage de vaisselle jetable par les exploitants des stands animant la fête.

Quel est le volume de déchets généré lors des Fêtes de Genève 2011 par la vaisselle jetable?

Sur cette base, quel coût implique la gestion de ce volume de déchets, en prenant notamment en considération:

- mise à disposition de poubelles, installations, enlèvement, nettoyage (notamment les prestations offertes par la Ville par le biais du contrat de prestation);
- engagement de personnes pour inviter le public au tri (par exemple les jeunes de la FASE);
- ramassage des déchets néanmoins répandus sur le site;
- travail des employés de la Voirie – Ville propre;
- acheminement des déchets sur les lieux de recyclage; taxe et frais de traitement (notamment les prestations offertes par la Ville par le biais du contrat de prestation).

A titre de comparaison, quels seraient les coûts globaux pour la Ville si l'usage de vaisselle réutilisable consignée était imposé aux vendeurs de boisson et de nourriture?

Par ailleurs, l'usage généralisé de vaisselle réutilisable consignée permettrait de réduire considérablement les déchets d'emballage de boisson (canettes alu, bouteilles en PET, bouteilles en verre). La solution de consigne actuellement appliquée aux Fêtes de Genève ne permet de réduire que le littering, mais en aucun cas le volume global de déchets. Un second calcul du volume des déchets et des coûts de gestion et d'élimination devrait intégrer cette variable.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

La question QE-364 du 23 novembre 2011 intitulée «Fêtes de Genève: coûts engendrés par l'usage de vaisselle jetable» s'articule autour de plusieurs questions.

La société spécialisée Prop, mandatée par Genève Tourisme & Congrès, nous a transmis ses statistiques 2011. Sachant que la vaisselle jetable compose l'essentiel du compost et une partie évaluée entre 10% et 15% des déchets incinérés, elle est estimée entre 30 et 35 tonnes, soit, environ, entre 15% et 17% du poids total.

	<i>tonnes</i>	<i>%</i>
Total des déchets ramassés	174,780	100,00
Total des déchets recyclables	83,900	48,00
– aluminium	1,740	1,00
– bois	6,240	3,57
– capsules de café	0,240	0,14
– carton	10,700	6,12
– compost	21,030	12,03
– huile	6,100	3,49
– PET	6,030	3,45
– verre	31,820	18,21
Total des déchets incinérés	90,880	52,00

Mettre en évidence le montant total des frais générés par la vaisselle jetable est un exercice vain, principalement parce que la majorité des tâches effectuées concernent un ensemble de déchets. Par ailleurs, les coûts en la matière sont très souvent fixes et incompressibles.

Adopter la vaisselle réutilisable ne diminuera pas le nombre de personnes chargées de ramasser les déchets, par exemple, car ce chiffre est calculé sur la base d'une surface à couvrir et d'heures de travail à effectuer. De même, le véhicule permettant d'installer et de récupérer les tours de tri fera toujours autant de kilomètres que son conteneur dédié au compost soit présent ou pas. Quant à l'économie réalisable sur le prix de l'incinération, fixé à 261 francs la tonne, elle se monte à 10 000 francs dans le meilleur des cas et sera entièrement absorbée par de nouveaux coûts: la vaisselle réutilisable devra être acheminée, stockée dans un lieu sécurisé, délivrée aux commerçants, reprise quotidiennement pour être triée, vérifiée et nettoyée, etc. Les flux financiers, plus importants, occasionneront des risques supplémentaires, donc des frais de surveillance supérieurs car le périmètre des Fêtes de Genève est ouvert à tous, contrairement à celui du Paléo par exemple.

Toutefois, même si le critère économique est certainement défavorable, il ne faut pas forcément rejeter la vaisselle réutilisable. En revanche, d'autres paramètres doivent encore être étudiés, par exemple son impact réel sur l'environnement: les lavages, la durée de vie des assiettes et des gobelets, qui ne sont pas toujours recyclables, et les transports supplémentaires génèrent une pollution à considérer. Les expériences réalisées dans le cadre de La Ville est à Vous nous

enseignent aussi que la vaisselle réutilisable n'est pas toujours rendue malgré la consigne initialement perçue et que le montant de celle-ci peut indisposer les commerçants comme les clients. Un bilan complet permettant une prise de décision objectivement motivée doit donc être établi. Cela signifie tester la vaisselle réutilisable dans un périmètre ouvert à tous mais restreint des Fêtes de Genève et sur une base déterminée à l'avance. En collaboration avec leur organisateur, le Service logistique et manifestations (LOM) pourrait mettre en œuvre ce test prochainement.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le maire:
Pierre Maudet